



## Pays du Centre Ouest Bretagne Projet culturel de territoire Synthèse du diagnostic

### **I- GENÈSE DE LA DÉMARCHE**

Le Conseil régional de Bretagne et la DRAC ont lancé conjointement une démarche visant à "*un accompagnement méthodologique personnalisé pour l'élaboration du volet culturel du Contrat de Pays*" en direction de neuf Pays de Bretagne.

Une enveloppe de 20 000 € partagée par les deux institutions à été attribuée à chaque territoire.

Le Pays Centre Ouest Bretagne a saisi cette opportunité pour initier un projet visant à la mise en place d'un "projet culturel de territoire".

Rappel de la finalité de la démarche :

Au-delà des objectifs propres à la mission, la mise en place d'un projet culturel de territoire doit permettre :

- la sensibilisation des élus sur les questions culturelles ;
- la clarification des actions des collectivités.

### **II- UNE MISSION "ÉTUDE"**

De février à août, Céline Le Vourc'h, stagiaire de l'IEP de Rennes a procédé à une mission – étude du territoire.

#### **A) Rappel des objectifs de la mission**

Il s'agissait de répondre à plusieurs objectifs :

- donner une vision globale des interventions des collectivités au niveau culturel sur le territoire ;
- définir les enjeux culturels du Pays Centre Ouest Bretagne ,
- donner des pistes de réflexion.

#### **B) La méthode employée**

1- Recueil des données :

- Par une rencontre avec les techniciens des Communautés de communes (8 entretiens réalisés sur 10 communautés) ;
- Par des questionnaires envoyés aux communes du territoire (62 communes ont répondu sur 108) ;
- Par des contacts téléphoniques auprès de personnes ressources.

2- L'analyse selon deux approches complémentaires : l'analyse sectorielle et l'analyse transversale.

3- La constitution d'un comité de pilotage. Il s'est réuni les 14 décembre 2007, 9 juillet et 26 août 2008.

### **C) Les résultats**

#### **1- Analyse sectorielle de la culture sur le territoire**

- Lecture publique : un **décalage entre le dynamisme associatif** (de nombreux points de lecture) et la réalité de la structuration des bibliothèques sur le territoire. C'est le secteur le moins soutenu par les collectivités.
- Enseignement artistique : un début de réflexion est lancée sur la structuration des écoles de musique. Il existe également un dynamisme important des associations d'enseignement artistique mais **ces actions restent fragiles**.
- Éducation artistique : les actions culturelles mises en place dans les écoles quadrillent relativement bien le territoire. En revanche, les actions hors temps scolaires (CEL/CLSH) **restent trop peu nombreuses ou concentrées** dans les lieux où existent déjà des possibilités d'accéder à la culture.
- La diffusion culturelle : il existe de nombreuses salles mais **peu portent un projet culturel**. Le dynamisme associatif est fort en particulier au niveau des cinémas ou de la programmation de festivals mais hors saison, il n'y a pas beaucoup de possibilité **de pouvoir accéder au spectacle**.

#### **2- Analyse transversale : la clarification des compétences et des actions culturelles des différentes collectivités**

- Les communes

Le modèle d'intervention des communes est celui d'un **fort appui apporté aux associations** pour mener une politique culturelle. Des domaines d'intervention apparaissent plus favorisés que d'autres :

- la **musique est le premier** domaine soutenu par les communes ;
- la **diffusion est largement en tête** des actions soutenues par les collectivités ;
- la **lecture publique semble en revanche plutôt délaissée** ;
- **l'aide à la formation ne semble pas un secteur très favorisé**.

- Les Communautés de communes

Aucune communauté de communes n'a la compétence culture pleine et entière. Cependant, cela ne signifie pas qu'elles n'ont pas pris en compte cette dimension.

Les portes d'entrée des Communautés de communes **sont multiples en direction de la culture**. Elles passent par une large gamme de compétences : tourisme, cadre de vie, enfance jeunesse ou formation et enseignement musical.

Mais ce constat peut être symptomatique d'une difficulté à agir dans le domaine culturel.

En effet, les actions **restent souvent des actions ponctuelles au titre d'une politique de soutien aux associations culturelles**.

L'enquête et les entretiens auprès des collectivités mettent en évidence une **forte méconnaissance des dispositifs d'accompagnement logistiques et financiers** existants dont elles pourraient tirer un meilleur bénéfice.

### **III- LES JEUX ET LES PRÉCONISATIONS**

Ces enjeux et préconisations ont été validés par le comité de pilotage du 26 août 2008.

#### **A) Les enjeux culturels du Pays Centre Ouest Bretagne :**

- La **question de l'accessibilité à la culture** : certaines **zones du territoire sont mal desservies** donc, il est nécessaire de se servir de points d'appui pour structurer le territoire (aménagement du territoire).
- La **question de l'autonomie des acteurs associatifs** : les associations développent des projets sans qu'il y ait d'échanges suivis avec les collectivités dans un objectif d'intérêt général et de bien commun. **Une plus grande implication des communes et des communautés de communes** est nécessaire pour éviter de délaissé certains secteurs culturels.
- La **question de la pérennité et de la qualité de l'offre culturelle** : il existe sur le territoire un **dynamisme associatif** mais cette offre doit être consolidée pour être pérenne et de qualité.

## B) Les préconisations

<b>Axes</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Les secteurs prioritaires</b>
<b><u>Axe 1</u></b> <b>Améliorer l'implication et la cohérence des actions culturelles des collectivités sur le Pays Centre Ouest Bretagne</b>	<b><u>Objectif 1 :</u></b> <b>Favoriser la construction de lien entre les collectivités et les associations et entre les collectivités elles-mêmes</b>  <b><u>Objectif 2</u></b> <b>Favoriser l'implication des collectivités dans le domaine culturel</b>	- Agir prioritairement pour la <u>lecture publique</u>  - <u>Éducation et enseignement artistique</u> en corrélation
<b><u>Axe 2</u></b> <b>Améliorer la structuration du territoire par des actions ou des équipements culturels</b>	<b><u>Objectif 1:</u></b> <b>Favoriser l'accessibilité à la culture sur le territoire du Pays du Centre Ouest Bretagne</b>  <b><u>Objectif 2 :</u></b> <b>Consolider une offre culturelle de qualité et pérenne sur le territoire</b>	- <u>Diffusion –création</u> : passer d'une logique d'événementiel à une logique de projets

Il sera nécessaire d'impliquer les associations institutionnelles concernées : BDP, ADDM, et le secteur associatif à la démarche une fois les choix politiques amendés.

## IV- LA SUITE DE LA DÉMARCHE

**À partir de l'automne** : présentation de la démarche aux dix Communautés de communes du territoire.

Un comité de pilotage sera organisé à l'issue des présentations afin de faire le bilan des réactions et demandes des conseillers communautaires.

Des séminaires ou ateliers de travail complémentaires à ces rencontres pourront être organisés pour répondre aux attentes des élus communautaires sur la base des priorités retenues.